

Paris, le 13 JAN. 2020

Monsieur Jean-Philippe Mochon  
Conseiller d'Etat



Conseil supérieur  
de la propriété  
littéraire et artistique

Le Président

Monsieur le Conseiller,

Le rapport que vous avez rédigé conjointement avec l'HADOPI et le CNC sur les outils de reconnaissance des contenus dans le cadre de la mission lancée le 29 mars 2019 marque une étape importante sur un sujet central pour une pleine effectivité du droit d'auteur sur les plateformes de partage en ligne.

Dans le prolongement de la publication très prochaine de ce rapport, je souhaite, en plein accord avec les présidents de l'HADOPI et du CNC, vous confier une nouvelle mission sur ce même sujet.

Cette mission visera d'abord à la diffusion des analyses et propositions du rapport auprès des acteurs français, dans le cadre de la transposition de la directive européenne sur le droit d'auteur, mais aussi européens et internationaux. Dans le contexte du dialogue entre les parties prenantes et des orientations à définir par la Commission européenne, et alors qu'une pleine mise en œuvre de la directive dans l'ensemble des Etats membres est essentielle, il importe en effet que votre récent rapport puisse être connu et largement partagé sur la scène européenne.

La mission tendra également à l'approfondissement des recommandations du rapport pour chacun des secteurs de la création concernés par le nouveau mécanisme d'autorisation et de protection des droits prévu par l'article 17 de la directive. Vos travaux pourront en particulier éclairer la portée susceptible d'être donnée, d'une part, à la notion de meilleurs efforts des fournisseurs de services de partage pour garantir l'indisponibilité des contenus non autorisés et, d'autre part, à celle d'informations à fournir dans ce cadre par les titulaires de droits.

Le rapport que vous avez rendu ayant montré tout l'intérêt et la richesse d'un travail conjoint avec l'HADOPI et le CNC, cette nouvelle mission prendra également la forme d'une mission conjointe avec ces deux institutions. Vous bénéficierez à nouveau du soutien de M. Sylvain Humbert,

182, rue Saint-Honoré  
75033 Paris Cedex 01  
France

Téléphone : 01 40 15 38 73  
Télécopie 01 40 15 88 45  
cspla@culture.gouv.fr

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Propriete-litteraire-et-artistique/Conseil-superieur-de-la-proprietee-litteraire-et-artistique>

maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui a accepté d'être le rapporteur de la mission.

Vous ferez rapport de cette nouvelle mission devant le CSPLA d'ici l'automne 2020.

Je vous remercie d'avoir accepté cette mission et vous prie de croire, Monsieur le Conseiller, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amitiés,

  
Olivier Japiot